

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARENNES

SEANCE ordinaire du 22 mars 2024 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 9 Convocation du 08/03/2024

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrice LARONZE, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : Mme Marion ALEXANDRE = pouvoir à M. Patrice LARONZE
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Stéphane GIRARD
M. Aimé MAIERON = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ
M. Patrick JURY = pouvoir à M. Loïc GARNIER

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Rosaria SWIADEK

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 014_2024 :

Présentation et vote du CFU (Compte Financier Unique) 2023 Budget Commune

Nos écritures étant concordantes avec celles du SGC Creusot Montceau, ce CFU est adopté par 13 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents ou représentés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Délibération n° 015_2024 :

Affectation du Résultat cumulé 2023 Budget Commune

A l'unanimité, soit 14 voix pour, les membres du Conseil Municipal présents ou représentés acceptent l'affectation du résultat cumulé 2023 proposée.

Délibération n° 016_2024 :

Vote du taux des Taxes 2024

Après étude du budget et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, soit 14 voix pour, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux communaux 2023 pour l'année 2024.

Délibération n° 017_2024 :

Présentation et vote du Budget Commune 2024

Le Budget Commune 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés, soit 14 voix pour.

Délibération n° 018_2024 :

Présentation et vote du CFU 2023 Budget annexe Lotissement du Clos des Bruyères

Nos écritures étant concordantes avec celles du SGC Creusot Montceau, ce CFU est adopté par 13 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents ou représentés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Délibération n° 019_2024 :

Présentation et vote du Budget annexe Lotissement du Clos des Bruyères 2024

Le Budget annexe LCB 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés, soit 14 voix pour.

Délibération n° 020_2024 :

Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée 2024

Le Conseil émet un avis favorable pour renouveler l'organisation du Temps Scolaire de 4 jours par semaine à compter de la prochaine rentrée et ceci pour une durée de 3 ans.

Délibération n° 021_2024 :

Renouvellement de la convention du Rendez-vous Varennois

Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention aux mêmes conditions que la précédente, pour une durée d'un an, soit du 1^{er}/03/2024 au 28/02/2025.

